



L'Éducation nationale a-t-elle perdu la tête ? Ou bien est-ce la France tout entière ?

Par [Arno Mansouri](#)

Mondialisation.ca, 23 octobre 2020

[Réseau Voltaire](#) 22 octobre 2020

Région : [L'Europe](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),
[Désinformation médiatique](#), [Histoire](#),
[société et culture](#)

En France, la liberté d'expression est un droit fondamental, mais l'insulte et la diffamation sont des délits, rappelle l'éditeur Arno Mansouri. De ce point de vue, si l'on a le courage de regarder les faits en face et non pas de se laisser subvertir par le discours dominant, Samuel Paty ne défendait pas la liberté d'expression, mais insultait tous les musulmans. Nous ne pouvons ni soutenir les intégristes islamistes qui l'ont abjectement assassiné, ni les intégristes laïcs qui masquent leurs insultes contre des religions derrière un droit fondamental. Nous militons au contraire pour liberté de conscience, pour la laïcité au sens de la loi de 1905.

Le discours de toute la caste médiatique (et politique) selon lequel Samuel Paty ne faisait que son travail, que son devoir républicain, et qu'il enseignait à ses élèves la tolérance et la liberté d'expression, ainsi que la laïcité, me met hors de moi.

Je m'insurge totalement contre ce discours totalement faux, parfaitement biaisé, complètement coupé de la réalité et du bon sens, et surtout dangereux !

Dans tous les médias, la caricature incriminée est décrite comme un dessin représentant le « prophète accroupi avec une étoile dessinée sur ses fesses ». Si ce n'est pas entièrement faux, cette description relève pour le moins de l'euphémisme ; en fait, on peut même parler de mauvaise foi abyssale. Il est d'ailleurs à noter que la plupart des médias ont pris grand soin de ne pas montrer l'image en question ([elle est parfois accessible si l'on clique sur un lien dans l'article](#)). Pourquoi donc un tel luxe de précaution, si elle était réellement aussi anodine, inoffensive ?

La réponse est évidente à qui voit le dessin, ci-dessous, car il faut voir les choses pour pouvoir les analyser :

Le prophète n'est pas juste « accroupi » : hormis son turban, il est à poil, à 4 pattes, cul levé ou tendu, de trois-quarts dos, de manière à ce que l'on voit ses couilles poilues, sa bistouquette, y compris avec une goutte de pisse... et l'étoile n'est pas « dessinée sur ses fesses » : elle est exactement à la place de son trou de cul (comme si c'était son anus).

Alors, je m'exprime en tant qu'athée (au mieux agnostique), c'est-à-dire ni musulman, ni catholique, ni croyant et encore moins fondamentaliste : j'ai eu beau chercher longtemps,

me creuser longuement les méninges, j'avoue que je ne comprends pas ce qui est intelligent, signifiant, pertinent, spirituel, ou même simplement drôle dans cette image.

Bien au contraire, je n'y vois qu'un gribouillis laid, mais surtout extraordinairement insultant pour la communauté musulmane, pas seulement en France, mais partout dans le monde. Ce n'est pas un simple blasphème, c'est une véritable injure adressée à plus d'un milliard d'êtres humains qui, il serait bon de s'en souvenir, partagent la planète avec nous, Occidentaux. Il est légitime de constater, à l'instar de M. Delfeil de Ton (l'un des fondateurs du *Charlie Hebdo* historique, qui n'a rien à voir, à part le titre, avec le journal homonyme, créé en 1992 par Philippe Val) qui écrivait au lendemain des attentats de janvier 2015 : « Il fallait pas le faire mais Charb (Charlie) l'a refait ». Tout était déjà dit dans sa tribune que je vous invite à relire, [ici](#).

Cette image dégradante n'avait pas sa place même dans un magazine satirique, car elle n'est nullement emblématique d'un soi-disant « droit au blasphème » et encore moins de la « liberté d'expression » ou (comble du ridicule) du « respect de la laïcité ». Je ne vais pas me faire l'exégète de son auteur (j'en serais bien incapable) ; j'imagine que Mme Corinne Rey (qui signe Coco) s'en prenait aux seuls fous d'Allah (du type des djihadistes de Daesh) qui pervertissent la religion musulmane et la souillent ; je veux croire, en lui laissant le bénéfice du doute, qu'elle ne souhaitait pas insulter les musulmans dans leur ensemble, qu'ils soient nos compatriotes ou non. Et cependant, c'est un fait, qu'il n'est à vrai dire pas difficile de comprendre : les musulmans de France, et bien plus encore ceux qui vivent au-delà de nos frontières, se sentent profondément humiliés, injuriés et dégradés par ce dessin. Et pas seulement eux : il en va de même pour beaucoup de croyants d'autres religions, et même des athées qui comme moi respectent les croyances religieuses de leurs frères en humanité.

Coco peut gribouiller un tel dessin : c'est son droit le plus absolu. Elle a payé un lourd tribut 3 ans plus tard lors des attentats, et je compatis à son calvaire. La décision de *Charlie* de le publier en 2012 est en revanche éminemment questionnable, et je vais expliquer pourquoi. Bien sûr, il faut remettre les choses dans leur contexte. Les premières « caricatures de Mahomet » ont été publiées en France en février 2006, par *France-Soir* puis par *Charlie Hebdo* (alors toujours possédé et dirigé par Philippe Val) qui ajoute les siennes propres, ainsi que d'autres journaux européens ou même dans le monde arabe. (Il est à noter qu'au Royaume-Uni, aucun journal ne les a publiées, pas même un tabloïd, et qu'aux USA - pays qu'on ne soupçonnera pas d'entraver la liberté d'expression -, seul *Harper's* l'a fait dans le cadre d'un article quasi universitaire.) Au départ, c'est-à-dire fin septembre 2005 soit moins de 3 mois après les attentats meurtriers de Londres, elles émanaient d'un quotidien danois conservateur (le *Jyllands-Posten*) dont l'éditeur des pages Culture de l'époque, Flemming Rose, était un proche du néo-conservateur Daniel Pipes [1]. Le Premier ministre danois est alors Anders Fogh Rasmussen qui deviendra le secrétaire général de l'Otan en 2009.

Les 12 caricatures étaient presque anodines en regard de ce qui suivra. La plus « scandaleuse » présentait un musulman barbu coiffé d'un turban prenant la forme d'une bombe, sur laquelle s'inscrivait la profession de foi musulmane (« Dieu est Grand et Mahomet est son prophète »).

Toutefois, malgré l'innocuité de ces dessins, les autres quotidiens danois prennent leurs distances et critiquent un coup d'éclat publicitaire réussi. Un des caricaturistes avouera même que « le *Jyllands-Posten* voulait dès le départ uniquement provoquer ».

D'ailleurs, le président Jacques Chirac, l'ex-président Bill Clinton et le secrétaire général de l'Onu, parmi d'autres dirigeants, condamnent un usage abusif de la liberté de parole et appellent à plus de « responsabilité et de respect envers les sentiments religieux ». Ils sont évidemment conscients que le contexte géopolitique est explosif. Rappelons quand même aux plus jeunes lecteurs comme à ceux qui ont le moins de mémoire qu'en 2006, les guerres illégales en Afghanistan et en Irak battent leur plein, et font des ravages inouïs dans la population civile... musulmane. Ils ne se trompent pas, car des boycotts des produits danois sont lancés, des menaces de mort proférées, de nombreuses émeutes et manifestations violentes se produisent dans différents pays musulmans, d'autant que les Frères musulmans continuent de jeter de l'huile sur le feu, comme ils le font depuis le début.

En novembre 2011, année des prétendus « Printemps arabes », les locaux de *Charlie* sont incendiés après la parution du numéro spécial *Charia Hebdo*. Le dessinateur Wolinski confie : « Je crois que nous sommes des inconscients et des imbéciles qui avons pris un risque inutile. C'est tout. On se croit invulnérables. Pendant des années, des dizaines d'années même, on fait de la provocation et puis un jour la provocation se retourne contre nous. Il fallait pas le faire. » La surenchère dans la provocation continue pourtant. Comme l'écrit Delfeil de Ton dans sa tribune : « Un an plus tard, septembre 2012, après une provocation qui avait fait mettre nos ambassades en état de siège dans les pays musulmans, déployer toutes nos polices dans nos villes, je fus amené à écrire, m'adressant à Charb, toujours dans *l'Obs* : « Se situer à l'extrême gauche et s'entendre dire par le NPA qu'on « participe à l'imbécillité réactionnaire du choc des civilisations », se définir écologistes et être traités de « cons » par Daniel Cohn-Bendit, ça devrait donner à réfléchir. Surtout quand dans le même temps on est applaudi par la famille Le Pen, Rioufol du *Figaro* et le Premier ministre de Sarkozy ». »

Puis c'est l'attentat du 7 janvier 2015. Toujours sous la plume d'un Delfeil de Ton extrêmement lucide : « Cet attentat entre dans le cadre d'une guerre déclarée à la France mais aussi dans celui de guerres que mène la France, se mêlant d'intervenir militairement dans des conflits où sa participation ne s'imposait pas, où des tueries pires encore que celle de *Charlie Hebdo* ont lieu tous les jours, et plusieurs fois par jour, et auxquelles nos bombardements ajoutent des morts aux morts, dans l'espoir de sauver des potentats qui se sentent menacés, pas plus recommandables que ceux qui les menacent, dont le pouvoir s'est certainement assis sur le versement de beaucoup de sang et qui décapitent aussi bien que leurs adversaires, torturent et tranchent mains et pieds au nom d'Allah, comme leurs adversaires, et pourquoi donc, grands dieux, notre République, si fière d'être laïque, va-t-elle choisir entre ces sectateurs qui brandissent pareillement d'une main le cimeterre, de l'autre le Coran ? Si Barack Obama n'avait pas retenu notre François Hollande, celui-ci partait en Syrie à la chasse de Bachar al-Assad, comme Sarkozy son prédécesseur est parti à la chasse en Libye de Mouammar Kadhafi, qu'il a éliminé, mais avec le résultat que l'on sait. Combien de Syriens la France aurait-elle tués et probablement tuerait-elle toujours ? Laisser les peuples disposer d'eux-mêmes, n'est-ce pas un principe sacré ? S'ils sont en guerre intestine, de quel droit nous en mêler ? Nous ne comprenons rien à leurs querelles, nous ne faisons que les faire durer davantage et il nous faut nous étonner, ensuite, s'ils les transportent sur notre sol ? »

Un simple article ne permet pas d'aborder le vaste sujet, bien documenté, de l'instrumentalisation géopolitique de l'Islam : j'ai publié des livres essentiels qui traitent la question comme [Sous nos yeux](#) de Meyssan, [Le Charme discret du Djihad](#) de F.W. Engdahl

ou [Les Guerres illégales de l'Otan](#) de Ganser ou [La Guerre contre la vérité](#) de Nafeez Ahmed.

Mais revenons maintenant au dessin « Mahomet : une étoile est née ». Si ce n'était pas un dessin, mais une photographie, il aurait été qualifié de pornographique. Figurer le fondateur d'une religion, pas seulement nu mais dans sa nudité la plus crue (bite et couilles poilues pendantes) et la plus crasse (goutte pendant du vit), quand on sait l'importance de la pudeur dans le monde musulman est bien au-delà de l'irrespect. Détourner la position physique d'un musulman en prière (c'est-à-dire dans l'attitude humble de soumission devant son Créateur) en le montrant en levrette, c'est-à-dire en en faisant un sujet de lascivité (voire de luxure) est le comble de l'injure. Mais je dirais que le pire aspect de ce dessin est de réduire le prophète (symbolisé par sa barbe et son turban) à son anus (« une étoile est née »), dont la fonction physiologique est d'excréter les déjections.

Bien sûr, la puissance dévastatrice de la caricature réside dans le fait de ne pas dire les choses, mais de les suggérer, de les faire sentir et ressentir. La caricature nous fait réagir, émotionnellement, jamais penser. Pourtant, sans filtre, ce dessin signifie littéralement que « les musulmans vénèrent un faux prophète lubrique qui n'est qu'un trou du cul ; leur religion est littéralement de la merde ; qu'ils aillent se faire enculer, ces faux-culs obsédés ». Ce n'est certes pas écrit en toutes lettres, auquel cas cela tomberait sous le coup de la loi pour incitation à la haine, mais que Coco, *Charlie*, ou M. Paty le veuillent ou non, c'est ainsi que le message est perçu, plus ou moins consciemment, par toute une communauté de croyants, dont plus de 99,99 % ne sont pas des intégristes islamistes ou djihadistes. Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est violent.

Mais c'est aussi illégal. L'injure n'a rien à voir avec la liberté d'expression, laquelle est strictement encadrée, justement pour empêcher les dérives. Il est en effet clairement établi dans l'article 29 de la [loi de 1881 sur la liberté de la presse](#) que l'injure et la diffamation sont passibles de prison et d'amendes. « Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure » et « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation ». Renseignements pris, il s'avère que le Prophète Mohammed n'a pas porté plainte contre la diffusion de ce dessin, pas plus que la LICRA, ou les organisations représentatives des musulmans, échaudées il est vrai par les articles de presse, qui lors du premier procès contre les caricatures en 2007 furent présentées à tort comme voulant établir en France l'interdiction du blasphème, voire celle de représenter leur prophète. Les caricaturistes sont eux aussi soumis aux lois régissant la presse et la liberté d'expression ; ils ne peuvent s'y soustraire en prétendant que l'art (même si dans le cas précis de ce dessin, il est difficile de parler d'art) serait au-dessus des lois : ce n'est pas le cas. Par ailleurs, la jurisprudence sur la menace de troubles à l'ordre public à elle seule pourrait justifier de l'interdiction d'un tel dessin.

Enfin, et surtout, d'un point de vue pénal, le fait de montrer des images pornographiques à des enfants de moins de 15 ans, qui plus est par un enseignant dans l'enceinte scolaire (circonstance aggravante puisqu'il devient personne ayant autorité de fait sur les enfants) pourrait tomber sous le coup de l'[article 227-24 du code pénal](#) (mise en péril des mineurs) qui punit de 3 ans de prison et 75 000 euros d'amende, « Le fait (...) de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine (...) lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur. »

Qu'a-t-il bien pu passer par la tête de M. Samuel Paty, un enseignant de 47 ans, pour qu'il

choisisse précisément cette image pour illustrer son cours d'EMC (enseignement moral et civique) à destination de ses élèves adolescents de 13-14 ans ? Cela me laisse sans voix. Car pour parler de la liberté d'expression, il avait pléthore de choix, à commencer par le plus emblématique de tous : le procès en cours contre Julian Assange au Royaume-Uni, autrement plus signifiant et important. Mais non, le professeur d'histoire a choisi le dessin le plus ordurier, le plus obscène, le plus incendiaire de toute la série des caricatures de Mahomet. Je me demande ce que cela est supposé apporter, réellement, aux élèves... Les musulmans vont non sans raison se sentir insultés, pas seulement dans leur foi, mais dans leur existence même ; et les autres vont penser que ce n'est pas grave de nier les valeurs spirituelles de l'autre puisque c'est légal et par ailleurs enseigné en classe, (donc avalisé en bloc par l'État, la République, le Savoir). Franchement, si je voulais faire de l'humour « à la *Charlie* », j'écrirais que M. Paty avait perdu la tête avant même l'intervention de son assassin !

Mais le plus grave dans ce fait divers qui est aussi un fait de société majeur à bien des égards est que l'Éducation nationale accepte et cautionne de telles pratiques, qui ne participent en rien du vivre ensemble, de la morale ou du civisme mais bien au contraire violent les principes mêmes de la [Charte de la laïcité à l'école](#).

À savoir :

§6. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

§7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

§8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

§9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

§10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République.

§11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

Je pense avoir fait la démonstration plus haut que le dessin incriminé n'a rien à voir avec « une culture du respect et de la compréhension de l'autre », qu'il soumet les musulmans, les croyants d'autres religions et les athées à une intense « pression qui les empêchent de faire leurs propres choix » (que vaut la parole d'un ado de 14 ans face à celle d'un enseignant de 47 ans représentant de l'institution scolaire), qu'il ne « rejette pas la violence » mais la promeut, et qu'il dévoie « le sens et la valeur de la laïcité », et qu'en conséquence, M. Paty, en manifestant ses « convictions politiques ou [anti-]religieuses dans l'exercice de [ses] fonctions » a enfreint « son devoir de stricte neutralité ».

Dans un monde normal, M. Paty aurait dû au minimum être vivement rappelé à l'ordre par sa hiérarchie, blâmé, voire sanctionné.

Il est évident pour tous que ses graves et multiples atteintes à la *Charte de la laïcité* n'auraient pas dû mener à son exécution capitale dans ses conditions abominables par un adolescent mentalement dérangé. Un fait divers ignoble et macabre que l'on ne peut que s'étonner de voir les autorités politiques et judiciaires tenter, pour l'instant sans succès, de présenter comme un attentat terroriste aux vastes ramifications.

Mais je suis stupéfié de constater que sous le coup d'une émotion compréhensible, des voix se sont élevées pour faire entrer M. Paty au Panthéon, un hommage national lui est rendu par le Président de la République en personne, et la classe politique dans son ensemble, tout comme la presse, est unanime pour célébrer le « héros mort pour la liberté ».

Notre pays est clairement devenu fou ; il a littéralement perdu la tête. Au fil des 3 dernières décennies, la [loi de 1905](#) codifiant la laïcité (la séparation de l'Église et de l'État) a été pervertie, jusqu'à être totalement dévoyée. Rappelons qu'elle stipule dans son Article premier : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. » Elle ne promeut pas la haine des religions ou des croyants, ni l'injure, ni la stigmatisation ou l'ostracisation d'une partie de nos concitoyens du fait de leurs convictions religieuses.

À ceux qui n'ont pas été convaincus par mon analyse du dessin « Mahomet : une étoile est née », je propose un exercice de pensée. Qu'ils imaginent l'impact que pourraient avoir dans notre beau pays laïc et dans le monde, l'équivalent chrétien d'une telle caricature, présentant la Vierge Marie nue en levrette, de trois-quarts dos, croupe offerte, con poilu ouvert et dégorgeant du foutre (du Saint-Esprit), avec en légende : « Exclusif : la PMA a 2000 ans ! » [2]

Deux voies s'offrent à nous : continuer dans la surenchère de provocations ou reprendre ses esprits et revenir à l'esprit de la loi de 1905. La première, celle qui malheureusement semble se profiler chaque jour un peu plus, est certaine de nous mener à terme à la prophétie auto-réalisatrice des guerres de civilisations, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Est-ce souhaitable ? D'évidence non. L'intégrisme islamiste ne peut être combattu par la guerre sainte de la laïcité. Refuser d'« Être *Charlie* » en 2015 ne signifie pas justifier ou avaliser les crimes, refuser d'« Être enseignant » aujourd'hui ne signifie nullement se réjouir du sort de M. Paty ; dans un cas comme dans l'autre, c'est simplement refuser le faux choix qui nous est offert : ni *Charlie*, ni Kouachi (ou ni Prof, ni assassin) car nous n'avons pas à choisir quelle voie nous mènera à la guerre des civilisations : nous devons impérativement la refuser. C'est fort heureusement le souhait de l'immense majorité de nos concitoyens.

Certains me rétorqueront que renoncer, c'est abdiquer face aux intégristes et aux djihadistes. Déjà, il faudrait bien prendre conscience que l'islamisme politique a été favorisé de longue date par différentes puissances occidentales à des fins géopolitiques, comme ce fut le cas lors de la Grande Révolte arabe pilotée par les Anglais contre l'Empire ottoman pendant la Première guerre mondiale. Ou pour prendre un exemple plus récent, on oublie un peu facilement qu'il fut un temps où certaines femmes afghanes allaient en jupe à l'université de Kaboul dans les années 1970 (certes une infime minorité appartenant à l'élite) ; c'était avant que le pays ne soit déstabilisé par les États-Unis qui souhaitaient offrir à l'URSS son propre Vietnam. Qui peut dire ce que serait ce pays, 50 ans plus tard, s'il n'avait pas connu 40 ans de guerre ininterrompue ? À l'époque, les djihadistes étaient présentés en Occident, et accueillis à la Maison-Blanche comme des combattants de la liberté, une stratégie funeste maintes fois reprises par la suite, jusqu'à nos jours (de la Bosnie et du Kosovo, en passant par la Tchétchénie, la Libye ou au front al-Nosra ou Daesh en Syrie).


L'intégrisme, le fanatisme ne sont l'apanage exclusif d'aucune religion spécifique. On peut aussi être un intégriste fondamentaliste de la laïcité, et la dévoyer de la même manière que les fous de Dieu, quelle que soit leur obéissance, peuvent dévoyer une religion. Croire que

l'on peut combattre l'intégrisme religieux en adoptant une position antagoniste et violente (même si la violence n'est en l'occurrence que symbolique, elle demeure réelle) n'est pas seulement une illusion dénuée de fondement : c'est une posture intellectuellement et humainement irrecevable, qui s'avère dangereuse, mortifère et comme le prouvent les attentats contre *Charlie Hebdo* ou la décapitation de M. Paty, mortelle et sans issue.

Arno Mansouri

Photo en vedette : Hommage du président de la République, Emmanuel Macron, à Samuel Paty, assassiné par un islamiste (La Sorbonne, 21 octobre 2020).

Arno Mansouri

 Directeur des [Éditions Demi-Lune](#). Il a créé une collection de biographies de grands musiciens (Voix du monde) et une autre consacrée à la politique internationale (Résistances).

La source originale de cet article est [Réseau Voltaire](#)

Copyright © [Arno Mansouri](#), [Réseau Voltaire](#), 2020

Articles Par : [Arno Mansouri](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca